

# Portrait des camps de jour en Estrie

## Volet 1 - Ressources financières

### Introduction

Tout au long de l'été 2023, le Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) a procédé à une grande tournée des camps de jour en région. Au total, ce sont 64 milieux qui ont été visités pendant la période estivale, ce qui représente 90 % des camps de jour répertoriés par le CSLE. Parmi ceux-ci, nous comptons **44 camps de jour municipaux**, **11 camps de jour spécialisés pour personnes handicapées** et **9 camps de jour de sport et de plein air**. Des questionnaires en ligne ont été envoyés aux gestionnaires afin d'obtenir des informations complémentaires sur leur camp. La majorité a répondu à tous les questionnaires, et quelques-uns seulement en partie. Le nombre de répondants pour les différentes données de ce bilan est donc variable selon les sections.

Grâce à ce portrait, nous souhaitons d'abord offrir à nos membres des comparatifs pour les aider à planifier leur camp de jour et à orienter leurs initiatives. Par la suite, ce document permettra à l'équipe du CSLE de déterminer les besoins, pour développer une offre de soutien fidèle à la réalité du terrain.

Ce premier volet du bilan concerne principalement les ressources financières, et présente des informations pertinentes aux gestionnaires de camps pour la planification de leur budget 2024. Les deux autres volets suivront d'ici la fin de l'année 2023, puis des bilans personnalisés seront remis à tous les milieux visités.

### Quelques chiffres intéressants!

Au total, les camps de jour sondés et visités représentent :

- Près de 10 000 participants
- 94 coordonnateurs
- 44 animateurs en chef ou responsables
- 17 intervenants (TES)
- 151 accompagnateurs
- 816 animateurs
- 96 aides-animateurs

## Pour une bonne compréhension du portrait

Afin d'offrir aux gestionnaires de camps des comparatifs intéressants, les résultats ont été séparés principalement de deux façons :

### 1 Pour toutes les catégories de camps

- a) **Milieu rural** : 1 à 2 500 habitants (27 répondants)
- b) **Milieu semi-urbain** : 2 501 à 10 000 habitants (11 répondants)
- c) **Milieu urbain** : plus de 10 000 habitants (9 répondants)
- d) **Sport** : organismes de sport, de plein air ou orientés sur la nature (9 répondants)
- e) **LPH** : organismes de loisir pour personnes handicapées (11 répondants)

Selon les données récoltées, nous remarquons qu'en milieu urbain, la majorité des camps de jour comptent plus de 300 inscriptions, tandis qu'en milieu rural, ils en comptent la plupart du temps moins de 75. Les camps LPH ont généralement peu d'inscriptions, soit moins de 50. De leur côté, les camps en milieu semi-urbain ou dans les organismes de sport ont un nombre d'inscriptions très variable.

### 2 Pour les camps de jour municipaux seulement, les données ont été séparées par territoire

- a) **HSF** : MRC du Haut-Saint-François (9 répondants)
- b) **VSF** : MRC du Val-Saint-François (5 répondants)
- c) **Sources** : MRC des Sources (4 répondants)
- d) **Memphré** : MRC de Memphrémagog (6 répondants)
- e) **Granit** : MRC du Granit (12 répondants)
- f) **Coaticook\*** : MRC de Coaticook (1 répondant)
- g) **Sherbrooke** : Ville de Sherbrooke (6 répondants)

Dans la plupart des MRC, la taille des camps de jour varie beaucoup, sauf pour la MRC du Granit, ayant une majorité de camps dans la catégorie de 26 à 50 participants. C'est également la catégorie qui regroupe le plus de camps municipaux en Estrie.

\*Cas particulier : tous les camps de jour municipaux de la MRC de Coaticook sont désormais regroupés en un seul camp, géré par la MRC elle-même. Ainsi, il n'y a qu'un seul répondant pour ce territoire. Comme la population totale desservie est de plus de 10 000 habitants, les réponses ont été classées dans la catégorie « Urbain ».

Dans le cas de certaines données, la séparation a plutôt été faite en fonction du nombre de jeunes inscrits. Dans ce cas, seuls les camps municipaux font partie des données présentées.



**TABEAU 1 - Répartition du budget en fonction du nombre d'inscriptions**

	1 À 25 JEUNES (5 RÉPONDANTS)		26 À 50 JEUNES (4 RÉPONDANTS)		51 À 75 JEUNES (6 RÉPONDANTS)		76 À 100 JEUNES (2 RÉPONDANTS)		101 À 150 JEUNES (1 RÉPONDANT)		151 À 200 JEUNES (6 RÉPONDANTS)		201 À 250 JEUNES (2 RÉPONDANTS)		251 À 300 JEUNES (1 RÉPONDANT)		+ DE 300 JEUNES (6 RÉPONDANTS)		CAMPES MUNICIPAUX	
	Montant moyen	% moyen	Montant moyen	% moyen	Montant moyen	% moyen	Montant moyen	% moyen	Montant moyen	% moyen	Montant moyen	% moyen	Montant moyen	% moyen	Montant moyen	% moyen	Montant moyen	% moyen	Montant moyen	% moyen
REVENUS INSCRIPTIONS	4 967 \$	20 %	8 435 \$	34 %	20 588 \$	62 %	32 680 \$	44 %	100 000 \$	97 %	62 996 \$	61 %	109 900 \$	43 %	115 000 \$	46 %	281 729 \$	49 %	71 037 \$	46 %
CONTRIBUTION MUNICIPALITÉ	15 150 \$	41 %	13 772 \$	37 %	6 635 \$	19 %	42 335 \$	53 %	0 \$	0 %	56 500 \$	27 %	121 800 \$	48 %	129 000 \$	51 %	254 234 \$	38 %	66 473 \$	34 %
SUBVENTIONS	9 715 \$	31 %	8 209 \$	29 %	5 147 \$	16 %	2 137 \$	3 %	2 900 \$	3 %	13 255 \$	12 %	23 100 \$	9 %	8 000 \$	3 %	77 010 \$	13 %	19 681 \$	18 %
REVENUS AUTRES	1 337 \$	8 %	200 \$	0 %	1 163 \$	3 %	0 \$	0	0 \$	0 %	783 \$	0 %	0 \$	0 %	0 \$	0 %	83 \$	0 %	500 \$	2 %
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>31 169 \$</b>	<b>-</b>	<b>30 616 \$</b>	<b>-</b>	<b>33 533 \$</b>	<b>-</b>	<b>77 152 \$</b>	<b>-</b>	<b>102 900 \$</b>	<b>-</b>	<b>133 534 \$</b>	<b>-</b>	<b>254 800 \$</b>	<b>-</b>	<b>252 000 \$</b>	<b>-</b>	<b>613 056 \$</b>	<b>-</b>	<b>157 691 \$</b>	<b>-</b>
DÉPENSES RH	16 711 \$	66 %	21 313 \$	78 %	33 587 \$	71 %	57 629 \$	88 %	60 000 \$	67 %	101 381 \$	88 %	220 500 \$	86 %	230 000 \$	90 %	467 330 \$	87 %	125 273 \$	80 %
SORTIES ET AUTOBUS	5 456 \$	26 %	4 304 \$	17 %	9 524 \$	24 %	6 306 \$	10 %	12 000 \$	13 %	7 913 \$	6 %	27 250 \$	11 %	15 000 \$	6 %	49 167 \$	9 %	14 882 \$	15 %
LOCATION PLATEAUX	0 \$	0 %	0 \$	0 %	50 \$	0 %	0 \$	0 %	7 000 \$	8 %	2 402 \$	2 %	0 \$	0 %	0 \$	0 %	7 317 \$	1 %	1 914 \$	1 %
RECRUTEMENT	25 \$		146 \$		200 \$		100 \$		5 000 \$		138 \$		0 \$		1 700 \$		3 250 \$		894 \$	
RÉTENTION / RECONNAISSANCE	100 \$	1 %	153 \$	1 %	170 \$	1 %	575 \$	1 %	2 000 \$	8 %	575 \$	1 %	1 100 \$	0 %	500 \$	1 %	2 333 \$	1 %	720 \$	1 %
AUTRES (MATÉRIEL, SÉCURITÉ, ETC.)	1 525 \$	7 %	1 152 \$	4 %	1 497 \$	4 %	704 \$	1 %	3 400 \$	4 %	1 800 \$	3 %	6 500 \$	3 %	5 750 \$	2 %	11 225 \$	2 %	3 524 \$	4 %
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>23 817 \$</b>	<b>-</b>	<b>27 068 \$</b>	<b>-</b>	<b>45 028 \$</b>	<b>-</b>	<b>65 314 \$</b>	<b>-</b>	<b>89 400 \$</b>	<b>-</b>	<b>114 209 \$</b>	<b>-</b>	<b>255 350 \$</b>	<b>-</b>	<b>252 950 \$</b>	<b>-</b>	<b>540 622 \$</b>	<b>-</b>	<b>147 207 \$</b>	<b>-</b>

À la lecture du tableau, on remarque qu'en moyenne, la plus grande part des revenus des camps de jour provient des inscriptions, mais représente tout de même en général moins de 50 % des revenus. Dans presque tous les cas, la municipalité investit également une part importante du budget, et le reste provient de subventions ou d'autres sources telles que des dons ou des initiatives d'autofinancement. Du côté des dépenses, ce sont les ressources humaines qui représentent en moyenne 80 % de l'investissement.

**TABLEAU 2 - Répartition du budget en fonction du type de camp**

% REVENUS ET DÉPENSES	Urbain	Semi-Urbain	Rural	Sport	LPH	Estrie
REVENUS INSCRIPTIONS	49 %	50 %	42 %	87 %	34 %	48 %
CONTRIBUTION MUNICIPALITÉ	38 %	37 %	32 %	0 %	4 %	24 %
SUBVENTIONS	13 %	13 %	23 %	11 %	62 %	27 %
REVENUS AUTRES	0 %	0 %	3 %	2 %	0 %	1 %
DÉPENSES RH	87 %	85 %	76 %	74 %	81 %	78 %
SORTIES ET AUTOBUS	9 %	9 %	19 %	13 %	12 %	15 %
LOCATION PLATEAUX	1 %	2 %	0 %	6 %	2 %	2 %
RECRUTEMENT, RÉTENTION ET RECONNAISSANCE	1 %	1 %	1 %	2 %	2 %	1 %
AUTRES (MATÉRIEL, SÉCURITÉ, ETC.)	2 %	3 %	4 %	5 %	3 %	4 %

Pour les camps de jour de sport et LPH, le tableau ci-haut présente, volontairement, uniquement des pourcentages, sans montants moyens. Les différences de taille et de réalité entre les différents organismes sont trop grandes pour que des montants moyens constituent des données représentatives.

Dans le tableau, on peut remarquer que les organismes LPH tirent la grande majorité de leurs revenus de subventions, alors que pour les organismes de sport, ce sont les inscriptions qui représentent la plus grande part des revenus.

**TABLEAU 3 - Répartition du budget en fonction du territoire**

% REVENUS ET DÉPENSES	HSF	VSF	Sources	Granit	Memphré	Coaticook	Ville Sherbrooke
REVENUS INSCRIPTIONS	34 %	62 %	36 %	38 %	60 %	45 %	55 %
CONTRIBUTION MUNICIPALITÉ	38 %	28 %	30 %	36 %	34 %	30 %	33 %
SUBVENTIONS	28 %	10 %	33 %	21 %	6 %	25 %	12 %
REVENUS AUTRES	0 %	0 %	1 %	5 %	0 %	0 %	0 %
DÉPENSES RH	74 %	84 %	74 %	78 %	82 %	90 %	86 %
SORTIES ET AUTOBUS	20 %	11 %	21 %	17 %	9 %	6 %	10 %
LOCATION PLATEAUX	0 %	1 %	0 %	0 %	4 %	0 %	1 %
RECRUTEMENT, RÉTENTION ET RECONNAISSANCE	1 %	1 %	0 %	1 %	2 %	1 %	1 %
AUTRES (MATÉRIEL, SÉCURITÉ, ETC.)	5 %	3 %	5 %	4 %	3 %	3 %	2 %

Il est intéressant de constater que sur presque tous les territoires, ce sont, en moyenne, les inscriptions qui rapportent le plus de revenus, sauf pour le Haut-Saint-François, où les municipalités investissent un pourcentage un peu plus élevé. Dans la MRC des Sources, c'est près d'un tiers du budget qui provient de subventions, ce qui est considérable.

Il est à noter que la MRC de Memphrémagog compte des camps de jour privés mandatés par ses municipalités. Ces derniers ont un revenu reposant presque uniquement sur les inscriptions, ce qui explique le pourcentage élevé dans cette catégorie.

On remarque également dans le tableau que la répartition des revenus pour les MRC du Haut-Saint-François et du Granit est très semblable. Il est à noter que la contribution de la ville centre de ces deux MRC est considérablement plus élevée que leur revenu d'inscription.

**TABLEAU 4** - Personnel pour chaque poste en fonction du nombre d'inscriptions

	1 À 25 JEUNES	26 À 50 JEUNES	51 À 75 JEUNES	76 À 100 JEUNES	101 À 150 JEUNES	151 À 200 JEUNES	201 À 250 JEUNES	251 À 300 JEUNES	PLUS DE 300 JEUNES	CAMPS MUNICIPAUX
NOMBRE DE COORDONNATEURS	1	1	1	1	1	2	2	1	4	2
NOMBRE D'ANIMATEURS EN CHEF (RESPONSABLES)	0	0	0	2	1/3	2	1	2	3	1
NOMBRE D'INTERVENANTS	0	0	0	0	1	1/3	1	1	2	16
NOMBRE D'ANIMATEURS	3	4	6	7	10	13	18	29	81	2
NOMBRE D'AIDES-ANIMATEURS	1	1	2	0	2	2	2	3	3	21
<b>TOTAL DU PERSONNEL ESTIVAL</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>14,3</b>	<b>17,3</b>	<b>24</b>	<b>36</b>	<b>93</b>	<b>21</b>

Dans certaines catégories de camps de jour, nous avons regroupé les coordonnateurs et les animateurs en chef (responsables), pour éviter d'avoir des nombres à virgule. Dans la catégorie de 101 à 150 jeunes, en moyenne 1 camp sur 3 a un animateur en chef ou un responsable en plus du coordonnateur. Dans les camps de jour de 151 à 200 jeunes, en moyenne 1 camp sur 3 embauche un intervenant (TES). De plus, à partir de 151 jeunes inscrits, le nombre de coordonnateurs dans les camps passe à 2, et au-delà de 200 jeunes inscrits, le nombre de responsables (coordonnateurs et animateurs en chef) augmente à 3. Finalement, **en milieu rural, 22 % des camps de jour n'ont aucun coordonnateur ni animateur en chef**, tandis qu'en milieu semi-urbain ou urbain, tous les camps ont au moins 1 coordonnateur.

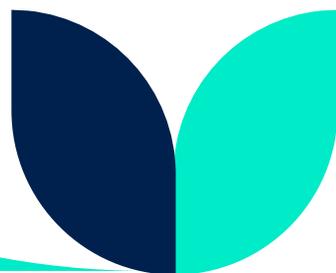
#### Accompagnateurs

Nous n'avons pas inclus le nombre d'accompagnateurs dans le tableau, car il dépend du nombre d'enfants à besoins particuliers et non du nombre de jeunes inscrits. Toutefois, il est intéressant de constater que plus de **50 % des camps de jour municipaux embauchent un ou des accompagnateurs** dans leur milieu.

**TABLEAU 5 - Salaire moyen du personnel en fonction du type de camp**

EMPLOI	Urbain	Semi-Urbain	Rural	Sport	LPH	Etrie
COORDONNATEUR	Entre 19 \$ et 20 \$	Entre 19 \$ et 20 \$	Entre 20 \$ et 21 \$	Entre 21 \$ et 22 \$	Entre 21 \$ et 22 \$	Entre 20 \$ et 21 \$
ANIMATEUR EN CHEF/RESPONSABLE	Entre 19 \$ et 20 \$	Entre 18 \$ et 19 \$	Entre 19 \$ et 20 \$	Entre 16 \$ et 17 \$	Entre 20 \$ et 21 \$	Entre 19 \$ et 20 \$
INTERVENANT (TES)	Entre 20 \$ et 21 \$	Entre 19 \$ et 20 \$	Aucun	Aucun	Entre 20 \$ et 21 \$	Entre 20 \$ et 21 \$
ACCOMPAGNATEUR	Entre 18 \$ et 19 \$	Entre 16 \$ et 17 \$	Entre 16 \$ et 17 \$	Entre 16 \$ et 17 \$	Entre 17 \$ et 18 \$	Entre 17 \$ et 18 \$
ANIMATEUR	Entre 17 \$ et 18 \$	Entre 16 \$ et 17 \$	Entre 17 \$ et 18 \$	Entre 17 \$ et 18 \$	Entre 19 \$ et 20 \$	Entre 17 \$ et 18 \$
AIDE-ANIMATEUR	Entre 15 \$ et 16 \$	Entre 15 \$ et 16 \$	Entre 15 \$ et 16 \$	Entre 16 \$ et 17 \$	Entre 16 \$ et 17 \$	Entre 15 \$ et 16 \$

Le salaire moyen pour chaque type d'emploi varie selon le type de camp. C'est dans les organismes de sport et LPH que le personnel est en général le mieux payé. Cela peut s'expliquer par le fait que les employés sont souvent plus qualifiés (entraîneurs, TES, etc.) ou plus âgés. C'est toutefois en milieu urbain que les intervenants et les accompagnateurs ont généralement le plus haut salaire. En tout, seulement 4 aides-animateurs sont des bénévoles, dont 3 dans les camps LPH et 1 en milieu rural. 39 sont rémunérés de manière forfaitaire, soit en deçà du salaire minimum, et 53 sont salariés.



**TABLEAU 6 - Salaire moyen du personnel en fonction du territoire**

EMPLOI	HSF	VSF	Sources	Granit	Memphré	Coaticook	Ville Sherbrooke	Camps municipaux
COORDONNATEUR	Entre 19 \$ et 20 \$	Entre 21 \$ et 22 \$	Entre 19 \$ et 20 \$	Entre 19 \$ et 20 \$	Entre 19 \$ et 20 \$			
ANIMATEUR EN CHEF/RESPONSABLE	Entre 17 \$ et 18 \$	Entre 18 \$ et 19 \$	23 \$ et plus	Entre 17 \$ et 18 \$	Entre 20 \$ et 21 \$	Entre 17 \$ et 18 \$	Entre 18 \$ et 19 \$	Entre 19 \$ et 20 \$
INTERVENANT (TES)	Entre 19 \$ et 20 \$	Entre 18 \$ et 19 \$	Aucun	Aucun	22 \$ et plus	Aucun	Entre 19 \$ et 20 \$	Entre 19 \$ et 20 \$
ACCOMPAGNATEUR	Entre 15 \$ et 16 \$	Entre 16 \$ et 17 \$	Aucun	Entre 15 \$ et 16 \$	Entre 20 \$ et 21 \$	Aucun	Entre 17 \$ et 18 \$	Entre 17 \$ et 18 \$
ANIMATEUR	Entre 15 \$ et 16 \$	Entre 16 \$ et 17 \$	Entre 15 \$ et 16 \$	Entre 16 \$ et 17 \$	Entre 19 \$ et 20 \$	Entre 15 \$ et 16 \$	Entre 16 \$ et 17 \$	Entre 16 \$ et 17 \$
AIDE-ANIMATEUR	Entre 15 \$ et 16 \$	Forfaitaire	Forfaitaire	Entre 15 \$ et 16 \$	Entre 15 \$ et 16 \$	Aucun	Entre 15 \$ et 16 \$	Entre 15 \$ et 16 \$

La MRC de Memphrémagog est celle qui offre les meilleurs salaires dans presque tous les types d'emplois en camp de jour. Dans les autres MRC, l'écart entre les salaires est moins marqué, mais on peut observer quelques variations. Par exemple, c'est dans le Haut-Saint-François et dans le Granit que les accompagnateurs ont les salaires les moins élevés. De plus, dans le Val-Saint-François et dans la MRC des Sources, les aides-animateurs sont presque tous payés de manière forfaitaire, tandis que dans les autres milieux, ils sont salariés.

**TABEAU 7** - Heures de planification moyennes précamp selon le type de camp

	Urbain	Semi-Urbain	Rural	Sport	LPH	Etrie
COORDONNATEURS	129	136	44	23	63	90
ANIMATEURS EN CHEF/RESPONSABLES	51	39	41	3	65	37
INTERVENANTS	38	107	N/A	N/A	3	50
ACCOMPAGNATEURS	19	6	7	1	35	68
ANIMATEURS	14	24	13	18	36	19
AIDES-ANIMATEURS	12	2	2	0	2	4

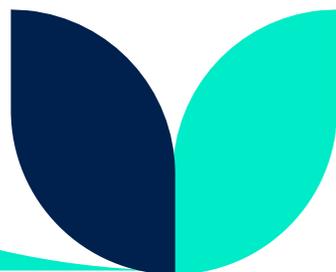
Les heures de planification avant le camp de jour varient énormément d'un milieu à l'autre :

- Coordonnateurs : entre 0 et 350 h
- Animateurs en chef ou responsables : entre 0 et 140 h
- Intervenants : entre 0 et 200 h
- Accompagnateurs : entre 0 et 105 h
- Animateurs : entre 0 et 175 h
- Aides-animateurs : entre 0 et 40 h

Il est à noter que certains camps de jour ont inclus les heures de formation rémunérées dans ces données, tandis que d'autres les comptent à part. Cela peut avoir un impact sur les données.

**TABLEAU 8** - Heures de planification moyennes précamp en fonction du territoire

	HSF	VSF	Des Sources	Granit	Memphré	Coaticook	Ville de Sherbrooke	Moyenne camps Municipaux
COORDONNATEURS	120	140	125	78	145	88	115	111
ANIMATEURS EN CHEF/RESPONSABLES	20	53	80	13	34	65	49	44
INTERVENANTS	120	80	N/A	N/A	10	N/A	50	54
ACCOMPAGNATEURS	9	0	4	9	11	12	18	15
ANIMATEURS	15	20	11	13	17	35	11	15
AIDES-ANIMATEURS	18	1	0	1	12	N/A	12	5



**TABLEAU 9** - Pourcentage du personnel des camps de jour ayant suivi les différentes formations possibles

	COORDONNATEURS		ANIMATEURS EN CHEF/RESPONSABLES		ACCOMPAGNATEURS		ANIMATEURS		AIDES-ANIMATEURS	
	Estrie	Camps municipaux	Estrie	Camps municipaux	Estrie	Camps municipaux	Estrie	Camps municipaux	Estrie	Camps municipaux
CEA (COORDONNATEUR DAFA)	33 %	49 %	20 %	30 %	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
FORMATION MAISON	64 %	54 %	66 %	73 %	77 %	71 %	82 %	78 %	65 %	57 %
ANIMATEUR DAFA	N/A	N/A	52 %	67 %	55 %	72 %	75 %	88 %	22 %	28 %
CERTIFICATION EN ACCOMPAGNEMENT	N/A	N/A	N/A	N/A	40 %	48 %	N/A	N/A	N/A	N/A
FORMATION COMPLÉMENTAIRE	46 %	5 %	11 %	20 %	9 %	2 %	5 %	0 %	11 %	3 %
AUCUNE FORMATION	14 %	17 %	23 %	3 %	0 %	0 %	1 %	6 %	27 %	30 %

La très grande majorité du personnel des camps de jour reçoit une formation maison. Du côté des animateurs, ils suivent également en grande partie la formation DAFA (Diplôme d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). On remarque toutefois que du côté des coordonnateurs et des accompagnateurs, ils sont moins de la moitié à suivre les formations reconnues s'adressant respectivement à leurs postes, soit CEA (Coordonnateur DAFA) ainsi que la Certification en accompagnement (AQLPH).

Note importante : lorsqu'un employeur demande à ses employés de suivre une formation obligatoire, cela est considéré comme des heures travaillées. Il est donc important de planifier les heures de formation dans le budget du camp de jour. **En Estrie, presque la totalité des camps de jour rémunère déjà ses animateurs durant les heures de formation.**

## Formation en secourisme

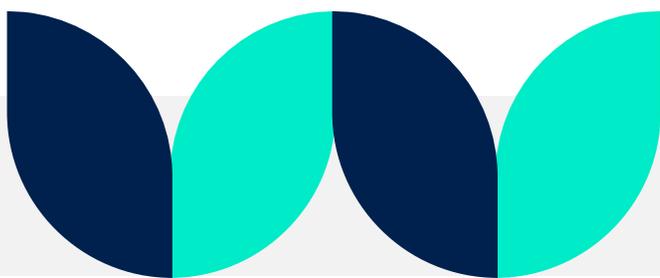
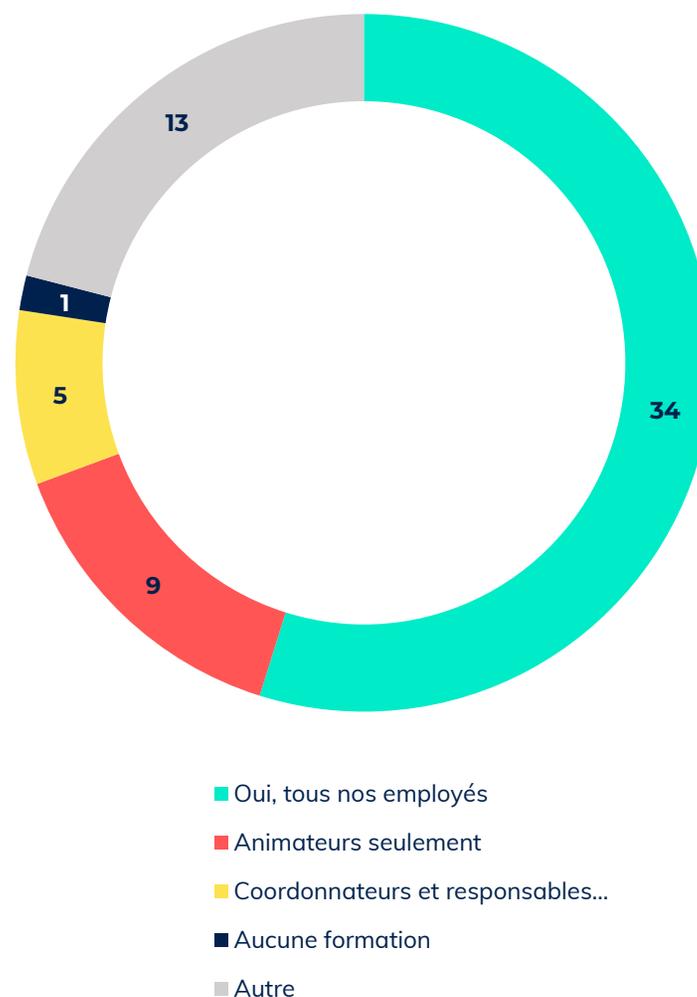
### FIGURE 1

Personnel ayant une certification de secouriste à jour dans les camps de jour de l'Estrie

La majorité des camps de jour de l'Estrie forme tous ses employés afin que ceux-ci aient une certification de secouriste. Cela représente une très bonne pratique. Dans les autres milieux, c'est seulement une partie du personnel qui est formée. Dans la section « Autre » du graphique, nous retrouvons des camps qui ont des sauveteurs ou des entraîneurs dans leur équipe, ceux-ci ayant déjà des certifications du même type.

Selon le cadre de référence pour les camps de jours municipaux<sup>1</sup>, au moins 1 employé devrait avoir une certification de secouriste pour chaque tranche de 25 participants inscrits. La bonne pratique recommandée est toutefois de former tout le personnel et de s'assurer d'avoir en tout temps une ressource formée sur le terrain.

<sup>1</sup> Cadre de référence pour les camps de jour municipaux, ACQ, 2023

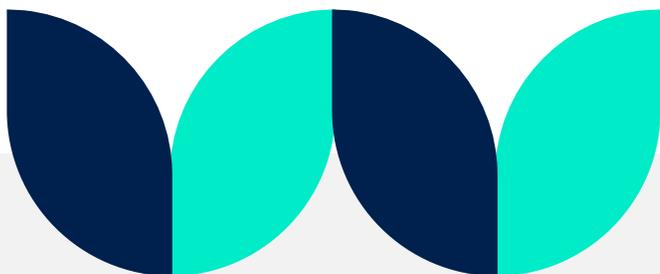
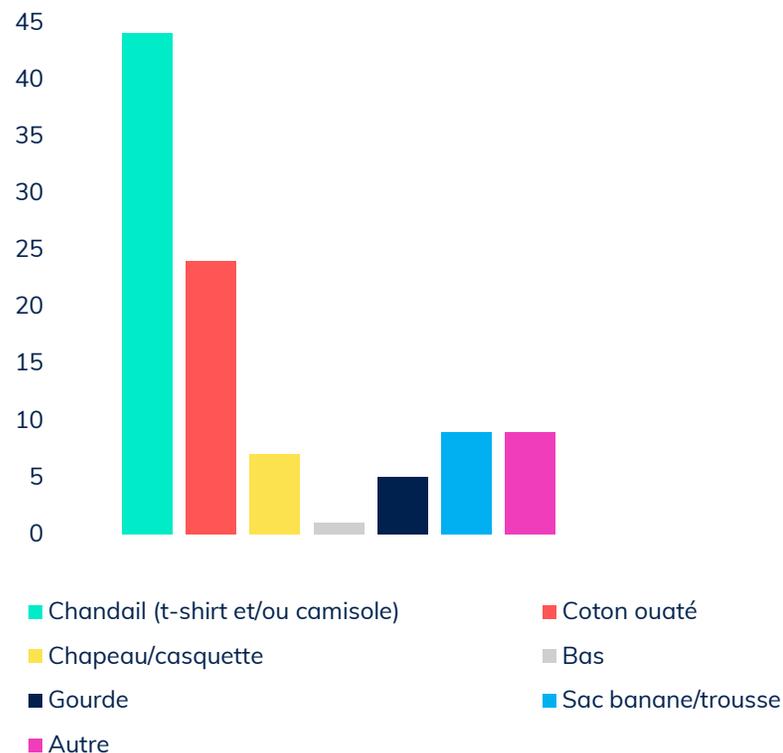


## Équipement et matériel promotionnel

### FIGURE 2

#### Équipement et matériel fourni au personnel des camps de jour en Estrie

Seulement 6 camps de jour en Estrie ne fournissent aucun matériel à leurs animateurs, et presque tous offrent des chandails (t-shirt ou camisoles). Les sacs banane étaient également offerts dans plusieurs camps cette année, pouvant en même temps servir de trousse de premiers soins. Les équipements mentionnés dans cette section devaient être donnés aux animateurs et non seulement prêtés pour l'été.



## En résumé

Plusieurs éléments sont à prendre en considération dans la planification de votre budget. Voici les principaux :

1

### Ressources humaines

Au-delà du nombre d'employés et de leur salaire, n'oubliez pas de penser au :

- nombre d'heures de préparation avant l'été
- coût des formations (et salaire des employés durant les heures de formation)
- matériel et équipements fournis aux animateurs
- budget accordé à la rétention et à la reconnaissance des employés

2

### Sorties, activités spéciales et transport

En manque d'inspiration ? Plusieurs idées se trouvent dans [l'Espace camp de notre site Internet](#).

3

### Location de plateaux (pour les camps qui doivent louer des sites pour l'été)

## Mot de la fin

Nous espérons que les données présentées seront utiles dans la planification de votre camp de jour 2024. Les prochains volets seront publiés selon l'échéancier suivant :

- **Volet 2 – Ressources humaines** : dans la semaine du 20 novembre
- **Volet 3 – Informations techniques et programmation** : dans la semaine du 11 décembre

Si vous avez des questions ou besoin de précisions en lien avec les données présentées, n'hésitez pas à nous contacter.



**CONSEIL  
SPORT LOISIR**  
— DE L'ESTRIE —

**Andréane Rivard**

819 864-0864 poste : 235  
arivard@csle.qc.ca